



FREUNDE DER VERFASSUNG  
AMIS DE LA CONSTITUTION  
AMICI DELLA COSTITUZIONE  
AMITGS DALLA CONSTITUZIUN

Le 9 juin 2021

## Résolution

**Etats Généraux de la Liberté, mercredi 9 juin 2021 à Etoy, Vaud.**

**Résolution unanime exigeant une nouvelle politique de transparence...**

Devant une salle comble – il a même fallu refuser du monde ! -, les Etats Généraux de la Liberté, tenus aux Ateliers de La Côte, à Etoy, organisés par les Amis de la Constitution, fer de lance de la résistance citoyenne contre la Loi Covid, ont débouché sur un acte fort : **une résolution très ferme à l'attention des autorités politiques et des médias du pays exigeant, face aux dérapages de la campagne en vue de la votation du 13 juin, une nouvelle politique de transparence et de vérité.**

Dirigée et conçue par **Jean-Charles Kollros**, expert en stratégies politiques et médiatiques, la soirée a été marquée par trois exposés-phares de personnalités reconnues, conférences données par **Werner Boxler**, co-président national des Amis de la Constitution, qui a démontré le danger de la mise en place de nouveaux paradigmes au sein de notre société ; **Astrid Stuckelberger**, Privat-docent de médecine, scientifique et chercheuse internationale, pendant 25 ans enseignante à la Faculté de médecine de l'Université de Genève, qui a dénoncé, chiffres à l'appui, les réalités statistiques de la pandémie ainsi que les mensonges entourant certains chiffres, et **Michelle Cailler**, juriste, qui a décortiqué les faiblesses juridiques de la Loi Covid et ses errances...

Très applaudies, les déclarations de ce trio parlant sans tabou ont suscité de nombreuses interventions de la salle pour dénoncer non seulement les dérives de la loi mais encore le climat de peur et de propagande fédérale ayant présidé aux dernières semaines, sur fond de démocratie menacée par un nouveau totalitarisme soft. Les intervenants ont dès lors demandé que le combat électoral soit maintenu jusqu'au décompte final du 13 juin prochain. De plus, le comité référendaire et ses délégués exigent d'ores et déjà d'être associés aux travaux qui seront conduits en vue des lois et règlements d'application découlant le cas échéant de la Loi Covid.

Pour un dialogue retrouvé et une transparence renouvelée en un esprit humaniste et surtout dans le strict respect de la Constitution suisse.